

1.2.a

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis


DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) .Yves DECHEVEZ...

Date et signature (2) :  29 AVR. 2004

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

..... Anglais : remédiation pour étudiants de l'enseignement supérieur - Convention.....

CODE DE L'U.F. (3)	730294 U32 Y1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	706
--------------------	---------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.. page(s) (2)

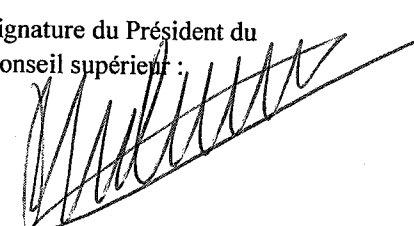
4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de1. page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input checked="" type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>

27/01/05
Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur : 

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ..1.. page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ..5.. page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ..1. page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ..1.. page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

« Langue » : remédiation pour étudiants de l'enseignement supérieur - Convention

1. FINALITES

1.a. Finalités générales

Conformément à l'article 7, paragraphes 1 et 2, du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.b. Finalités particulières

Cette unité de formation s'adresse à des étudiants de l'enseignement supérieur qui sont dans une démarche de (re)définition de leur projet de formation.

Elle vise à amener l'étudiant à la compréhension globale, la connaissance et l'utilisation active d'une langue de communication orale et écrite, dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante, en relation avec les notions et les champs thématiques abordés.

« Langue » : remédiation pour étudiants de l'enseignement supérieur - Convention

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.a. Capacités préalables

Maîtriser les capacités terminales équivalentes à l'UF2 du niveau élémentaire de la langue cible, à savoir : la compréhension, la connaissance et l'utilisation active d'éléments de base d'une langue de communication orale et écrite simple, dans le cadre de situations de la vie quotidienne, en relation avec les notions et les champs thématiques abordés.

2.b. Titre(s) pouvant en tenir lieu

- Attestation de réussite de l'UF2 du niveau élémentaire de la langue cible.
- ou
- Attestation de réussite de l'étude de la langue cible à un niveau correspondant à celui de l'UF2 du niveau élémentaire.
- ou
- Certificat de la section du niveau élémentaire de la langue cible.

« Langue » : remédiation pour étudiants de l'enseignement supérieur - Convention

3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES

Groupe de 20 étudiants maximum.

29 AVR. 2004

« Langue » : remédiation pour étudiants de l'enseignement supérieur - Convention

4. PROGRAMME DE COURS

D'une part, sur base des champs thématiques abordés « en contexte », « en situation » et « dans l'action » dans ses études supérieures et d'autre part à partir des lacunes morphosyntaxiques, lexicales et phonétiques identifiées, l'étudiant sera capable, aux travers la perception de divers éléments du langage (vocabulaire, phonologie, grammaire, orthographe et ponctuation, éléments paralinguistiques) de

- comprendre des messages oraux ;
- comprendre des messages écrits ;
- s'exprimer oralement ;
- s'exprimer par écrit.

4.1 Objectifs spécifiques

L'étudiant doit être capable :

en compréhension à l'audition,

- de comprendre globalement des messages oraux relativement courts (instructions, monologues, dialogues, ...) dans des contextes réels (bruits de fond, accents, changement de rythme et de débit, interruption mutuelle des interlocuteurs, ...).

En compréhension à la lecture,

- de comprendre des textes relativement courts (narrations, descriptions physiques et psychologiques, ...) ne nécessitant aucune connaissance technique ou sémantique particulière;
- de lire de façon autonome une histoire simple, un livre de niveau élémentaire ou en version simplifiée.

En expression orale,

- de demander et de donner des informations et opinions personnelles en utilisant un langage approprié;
- de participer à une conversation en utilisant des expressions langagières usuelles.

En expression écrite,

- de rédiger des textes simples (histoire imaginaire ou vécue, récits d'événements, descriptions, ...) en utilisant un langage approprié.

4.2 Liste des thèmes de communication suggérés.

- données personnelles,
- environnement,
- projet de formation et/ou professionnel, travail et profession, enseignement,
- loisirs et distractions,

- voyages et circulation,
- relations personnelles, contacts avec autrui,
- services,
- actualités et civilisation, ...

Champs thématiques et fonctions langagières suggérées

1. Données personnelles.

- Nom, prénom, adresse, n° de téléphone, lieu et date de naissance, âge, sexe, état civil, composition de famille, nationalité, origine	- fournir oralement et/ou par écrit les renseignements nécessaires relatifs à sa personne et pouvoir donner ou demander des informations à propos d'autrui ; épeler le cas échéant;
- Profession	- citer sa profession et le nom de son employeur ;
- Religion et opinions philosophiques	- mentionner différentes religions ou croyances, différents lieux de culte, etc. ;
- Membres de la famille	- décrire la cellule familiale et les parents proches, exprimer ses sympathies et antipathies ;
- Centres d'intérêt et hobbies	- parler de ses centres d'intérêt, de ses hobbies et préférences ;
- Caractère, tempérament	- décrire le caractère ou l'humeur des autres ;
- Aspect physique	- décrire l'apparence extérieure de quelqu'un.

2. L'environnement.

- Quartier, ville, région, pays	- échanger des informations sur l'environnement ;
- Plantes et animaux	- échanger des informations générales sur la faune et la flore d'un endroit précis ainsi que sur les animaux domestiques;
- Climat, temps, conditions climatiques	- caractériser le climat d'une région déterminée ; parler du temps et des différentes saisons ; extraire l'information des bulletins météorologiques.

3. Travail et profession.

- Profession, fonction	- dire et demander quelle profession ou quelle fonction on exerce ; la décrire et la commenter ;
- Lieu de travail	- dire et demander où et chez qui on travaille, commenter ;
- Conditions de travail	- s'informer et parler de son horaire, de ses loisirs, de sa position hiérarchique, de ses

	collègues; dire si on est membre d'une organisation professionnelle, d'un conseil d'entreprise, etc. ;
- Rémunérations	- dire et demander combien on gagne ;
- Formation professionnelle et carrière	- donner des informations et des explications à propos de la formation reçue, désirée et exigée, des perspectives d'avenir, du problème du chômage, du désir de postuler un autre emploi, etc. ;

4. Enseignement, formation.

- Ecoles et études	- parler de la formation scolaire dont on a bénéficié, de la formation pour adultes, des cours de langues, etc. ;
- Branches d'enseignement, cours suivis	- parler des branches auxquelles on s'intéresse; expliquer ses motivations ;
- Examens, diplômes	- citer les diplômes et certificats que l'on a obtenus, les examens que l'on a passés ou que l'on prépare.

5. Loisirs et distractions.

- Occupation des loisirs, centres d'intérêt	- dire ce qu'on aime ou aimerait faire, ce à quoi on s'intéresse ;
- Radio, télévision	- dire si on aime regarder la télévision et/ou écouter la radio, parler de ses programmes préférés ;
- Cinéma, théâtre, opéra, concerts, etc.	- dire quel(s) programme(s) on apprécie ; dire ce qu'il y a à l'affiche; parler d'un spectacle, d'une représentation, etc. ;
- Arts plastiques, expositions, curiosités	- dire si on s'intéresse à certaines formes d'expression artistique ; à des expositions ; demander des informations à propos des curiosités locales ;
- Sports	- dire quel(s) sport(s) on aime ; quel(s) sport(s) on pratique ; demander des précisions sur les compétitions ; commenter les résultats ; etc. ;
- Lecture, presse écrite	- expliquer ce qu'on aime lire.

6. Voyages et circulation.

- Orientation	- indiquer et demander le chemin, éventuellement à partir des cartes routières ;
- Déplacements quotidiens	- expliquer comment on se rend à son travail, à son école, etc. (moyen de communication,

	durée du trajet, distance parcourue) ; demander ces informations aux autres ;
- Vacances, voyages, tourisme	- dire ou demander où, quand et comment on part en vacances ; parler de voyages précédents ou de projets ; s'informer et informer à propos des curiosités locales ;
- Transports publics	- s'informer et informer au sujet de l'utilisation des transports publics, des horaires, etc. , de l'achat de tickets, de la recherche d'objets perdus, de l'enregistrement et de la reprise des bagages ; comprendre des avis importants (textes écrits ou appels via haut-parleurs) ;
- Transport personnel ou privé	- s'informer et informer à propos des routes, des rues, du code de la route, des possibilités de parking, de la location de voitures ; s'orienter à l'aide de panneaux routiers ; comprendre des informations transmises par les médias ;
- Passage de la douane, d'une frontière	- dire si oui ou non on a quelque chose à déclarer ;
- Documents de voyage, de circulation, de séjour	- comprendre quels documents de circulation, de séjour seront réclamés lors d'un contrôle ; demander quels documents sont nécessaires, où et comment se les procurer.

7. Relations personnelles, contacts avec autrui.

- Nature des relations personnelles	- fournir ou obtenir des informations sur des personnes connues ou des relations ; exprimer ses sympathies, ses antipathies ;
- Invitations, rendez-vous	- fixer un rendez-vous à quelqu'un ; inviter ou rendre visite ; proposer, accepter ou refuser une invitation ;
- Correspondance	- dire ou demander avec qui on correspond ; inviter quelqu'un à écrire ; demander de quoi écrire ; écrire de courtes lettres personnelles ou des cartes postales ;
- Associations, groupes	- dire si on est membre d'une association et la citer ; en décrire les activités ; interroger autrui à ce propos.

8. Services.

- Poste	- trouver un bureau de poste ou une boîte aux lettres ; envoyer des lettres et des colis ; acheter des timbres ; transférer de l'argent ; éventuellement utiliser la poste restante ;
---------	---

- Télégraphe, télécopieur	- envoyer un télégramme ; s'informer du prix et de la date d'arrivée ; adresser un <i>fax</i> ;
- Téléphone (avec ou sans répondeur)	- trouver une cabine téléphonique et/ou un annuaire téléphonique ; se servir d'un téléphone (y compris avec répondeur) ; demander et renseigner un numéro de téléphone ; - prendre contact avec son interlocuteur et se présenter ; - utiliser les services spécialisés ;
- Banque, bureau de change	- déposer ou encaisser de l'argent ; etc. ;
- Police, gendarmerie	- trouver le bureau de police ou de gendarmerie ; appeler la police ou la gendarmerie , faire une déposition ; payer une amende ;
- Secours	- appeler à l'aide ; porter secours ; contacter et utiliser les services secours ;
- Prévoyance routière et réparations	- avertir le service de prévoyance routière ou le garage en cas de panne ou d'accident ; expliquer la panne, faire remorquer le véhicule ;
- Garages, stations d'essence	- chercher une pompe à essence ; faire le plein, faire faire l'entretien d'un véhicule, etc.

9. Actualité et civilisation.

- Culture, société	- aborder les différentes particularités culturelles ; - être sensibilisé à la mentalité de l'autre, à sa manière de raisonner, de voir et d'exprimer les choses ; - connaître les arts, les traditions, les usages ;
- Institutions politiques, vie économique	- comprendre un reportage, un documentaire, une conférence ou une interview ; - connaître dans les grandes lignes les institutions, la politique, l'économie, les traditions et être au courant des problèmes spécifiques.

N.B. : Ces thèmes seront ou non approfondis selon les besoins des étudiants.

4.3 Outils linguistiques (notions, etc.) à revoir à partir des lacunes identifiées:

Les temps, l'ordre des mots (phrases simples et subordonnées), la négation, l'interrogation, les prépositions, l'accord des adjectifs, etc.

N.B. : cette liste n'est pas exhaustive ; elle sera fonction des besoins des étudiants et des lacunes identifiées.

« Langue » : remédiation pour étudiants de l'enseignement supérieur - Convention

5. CAPACITES TERMINALES

En fin de formation, le seuil de réussite sera atteint si l'étudiant fait preuve des compétences suivantes à l'oral et à l'écrit :

la compréhension globale, la connaissance et l'utilisation active d'une langue de communication orale et écrite, dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante, en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera essentiellement tenu compte de l'aptitude de l'étudiant à :

En compréhension à l'audition,

- comprendre globalement des messages oraux relativement courts (instructions, monologues, dialogues, ...) dans des contextes réels (bruits de fond, accents, changement de rythme et de débit, interruption mutuelle des interlocuteurs, ...), même s'il peut être obligé de demander de répéter ou de reformuler des phrases ou des parties de phrases dont le sens lui a échappé.

En compréhension à la lecture,

- comprendre des textes relativement courts (narrations, descriptions physiques et psychologiques, ...) ne nécessitant aucune connaissance technique ou sémantique particulière, même s'il peut être obligé de se faire expliquer les mots inconnus ;
- lire de façon autonome une histoire simple, un livre de niveau élémentaire ou en version simplifiée.

En expression orale,

- demander et donner des informations et opinions personnelles en utilisant un langage approprié, même s'il commet encore de fréquentes erreurs de morpho-syntaxe ;
- participer à une conversation en utilisant des expressions langagières usuelles.

En expression écrite,

- rédiger des textes simples (histoire imaginaire ou vécue, récits d'événements, descriptions, ...) en utilisant un langage approprié, même s'il commet encore de fréquentes erreurs de morpho-syntaxe.

« Langue » : remédiation pour étudiants de l'enseignement supérieur - Convention

6. PROFIL DES CHARGES DE COURS

Un enseignant.

29 AVR. 2004